

APPEL A PROJETS
DIRECTION (REGIONALE) DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET D'OCCITANIE
"Fonds hydraulique agricole 2025 - Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau"
ANNEXE 7 : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles
Pièce à joindre au dossier de demande de subvention

APPEL A PROJETS
DIRECTION (REGIONALE) DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET D'OCCITANIE
"Fonds hydraulique agricole 2025 - Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau"
ANNEXE 7 : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles
Pièce à joindre au dossier de demande de subvention

APPEL A PROJETS
DIRECTION (REGIONALE) DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET D'OCCITANIE
"Fonds hydraulique agricole 2025 - Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau"
ANNEXE 7 : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles
Pièce à joindre au dossier de demande de subvention

APPEL A PROJETS
DIRECTION (REGIONALE) DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET D'OCCITANIE
"Fonds hydraulique agricole 2025 - Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau"
ANNEXE 7 : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles
Pièce à joindre au dossier de demande de subvention

APPEL A PROJETS
DIRECTION (REGIONALE) DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DE LA FORET D'OCCITANIE
"Fonds hydraulique agricole 2025 - Aide aux investissements portant sur des infrastructures hydrauliques agricoles d'irrigation dans le cadre du plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau"
ANNEXE 7 : Récapitulatif des dépenses prévisionnelles
Pièce à joindre au dossier de demande de subvention

Nom, prénom ou raison sociale du demandeur :	
--	--

* Chaque type de dépenses est justifié par un ou plusieurs devis, selon les trois niveaux suivants :

- Pour les dépenses retenues inférieures à 10 000 € HT : un seul devis est à fournir
- Pour les dépenses retenues comprises entre 10 000 € HT et 100 000 € HT : deux devis sont à fournir
- Pour les dépenses retenues supérieures à 100 000 € HT : trois devis sont à fournir

- * Chaque type de dépenses est justifié par un ou plusieurs devis, selon les trois niveaux suivants :
- Pour les dépenses retenues inférieures à 10 000 € HT : un seul devis est à fournir
 - Pour les dépenses retenues comprises entre 10 000 € HT et 100 000 € HT : deux devis sont à fournir
 - Pour les dépenses retenues supérieures à 100 000 € HT : trois devis sont à fournir

Signature du demandeur

Fait à, _____, le _____

Nom, Prénom,
Signature : _____

Tableau indicatif des dépenses prévisionnelles

Récapitulatif par poste de dépenses	Montant prévisionnel présenté (€ HT)
Acquisitions foncières	0,00 €
Investissements matériels	0,00 €
Investissements immatériels	0,00 €
TOTAL des dépenses prévisionnelles	0,00 €

[illegible]